



CHANGEMENTS DE SITES BPF/BCN

Bonjour.

La liste originelle des sites BPF/BCN a été conçue il y a plus de 60 ans. A l'origine ces sites ont été choisis pour leur intérêt et leur attrait touristique.

Hélas, au fil des décennies, l'intérêt de certains sites s'est amenuisé : la désertification de certaines zones est la cause principale pour la plupart d'entre eux (plus de commerce, problème pour trouver un lieu pour pointer...), l'évolution de la notion même de tourisme depuis cette époque pour d'autres, ou encore la recherche de lieux plus authentiques et moins commerciaux.

A l'inverse, certaines zones touristiques ont émergé, mettant en valeur leur village ou leurs sites qui ne l'étaient pas à l'époque.

A la demande de certains participants amateurs de BPF/BCN, du délégué fédéral et de présidents de comités qui nous ont fait parvenir leurs souhaits argumentés, après en avoir débattu en réunion, nous portons à votre connaissance les 12 changements suivants qui ont été validés à notre demande par le Comité Directeur :

CODEP 03 ALLIER : HÉRISSON par CHARROUX

CODEP 10 AUBE : SOMMEVAL par CHAOURCE

CODEP 12 AVEYRON : MELVIEU par St VICTOR et MELVIEU

CODEP 23 CREUSE : CHATELUS le MARCHAIX par BENEVENT L'ABBAYE

CODEP 30 GARD : LE PONT du GARD par LA ROQUE sur CEZE

CODEP 31 HAUTE GARONNE : LEVIGNAC par GRENADE sur GARONNE

CODEP 46 LOT : PADIRAC et CARENNAC (pointage accepté)

CODEP 47 LOT ET GARONNE : MONCLAR D'AGENAIS par LAPARADE

CODEP 62 PAS DE CALAIS : VIEIL HESDIN par HESDIN

CODEP 73 SAVOIE : ST GERMAIN la CHAMBOTTE par ARECHES

CODEP 86 VIENNE : LUSSAC les CHÂTEAUX par MONTMORILLON

CODEP 87 HAUTE VIENNE : LA JONCHÈRE ST MAURICE par ST LÉONARD de NOBLAT

Nous remercions de répercuter l'information auprès de vos clubs.

Très cordialement.

Béatrice Barrière,

Pte de la Commission Brevets et Gdes Manifestations

Jean-Louis Rougier, délégué fédéral aux BPF